1er Concours Annuel Scout de Photographie 2018

Les scouts des Organisations Scoutes Nationales (OSN) de la Région Européenne sont invités à participer au 1^{er} concours annuel scout de Photographie-2018.

Les photos doivent être reçues par le Centre de soutien Europe du Bureau Mondial du Scoutisme Bruxelles au plus tard le 31 juillet 2018.

RÈGLES

Quelles Photos?

Les photos doivent contenir un titre et démontrer le thème "Scoutisme et communauté". Toutes les entrées doivent être en copie numérique et la résolution doit être de 300 dpi (points par pouce). Toute photo inférieure à la résolution et à la taille requises ne sera pas acceptée car les photos gagnantes seront utilisées dans les publications régionales. Vous pouvez soumettre des fichiers JPEG ou EPS.

Qui peut participer?

Scouts et chefs inscrits auprès d'une organisation scoute nationale de la Région Européenne.

Informations nécessaires

- Nom, date de naissance et adresse électronique de l'auteur
- Association Scoute Nationale
- Titulaire du droit d'auteur
- Titre de la photo
- Date et lieu de la photo

Où envoyer?

Au Centre de soutien Europe du Bureau Mondial du Scoutisme -Bruxelles approuvé par l'organisation scoute nationale du pays (Commissaire

International). Une candidature sans l'aval de l'ONS ne sera pas considérée comme une candidature officielle.

Envoyez vos photos à l'adresse email suivante - comms@scout.org - en mettant en copie (cc) le commissaire international de votre association. Les commissaires internationaux seront contactés plus tard pour confirmer leurs approbations.

Qui choisit les gagnants ?

Un panel international de photographes professionnels.

Quels sont les prix?

Les récompenses seront des bons d'achats en ligne pour acheter des gadgets liés à la photographie comme suit:

Or : bon d'achat d'une valeur de 200 € Argent : bon d'achat d'une valeur de 100 € Bronze : bon d'achat d'une valeur de 50 €

Droits

- Les photos ne peuvent pas être retournées.
- Le droit d'utiliser les photos pour publication scoute, appartient au Centre de soutien du Bureau Mondial du Scoutisme. Les candidats devraient être propriétaires des droits d'auteur des photos soumises.
- Consentement : Conformément aux règlements de l'Union Européenne sur la protection des données personnelles, tous les candidats doivent remplir et signer les formulaires de consentement suivants:

Formulaire de consentement parental : il doit être rempli et signé par le parent ou le tuteur de tout individu âgé de moins de 16 ans, représenté sur des photographies. Dans le cas où la photo ne comprend pas de mineurs, un formulaire de consentement général devrait être signé. Ce formulaire peut être téléchargé ici : http://www.europak-online.net/wp-content/uploads/2018/05/Parental-Release-Form-Template Child EN.pdf

Formulaire de consentement : Ceci doit être signé par le participant. Ce formulaire peut être téléchargé ici : http://www.europak-online.net/wp-content/uploads/2018/05/Authorisation-Form-Template ADULT EN.pdf

Veuillez envoyer le formulaire complété et signé à :

WOSM, 10, Rue de l'Industrie, 6ème étage 1000, Bruxelles, BELGIQUE

Les formulaires remplis et signés doivent être reçus avant la date limite.